



PRÉFET DU CHER

PRÉFECTURE
DIRECTION de la RÉGLEMENTATION
et des LIBERTÉS PUBLIQUES
Bureau de la Réglementation Générale et des Elections

Bourges, le 6 novembre 2012

COMMUNIQUÉ

DÉCISION DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL DU CHER DU 6 NOVEMBRE 2012

La Commission Départementale d'Aménagement Commercial s'est réunie le Mardi 6 novembre 2012.

Lors de cette réunion, 1 dossier a été examiné :

➤ **Demande d'autorisation d'exploitation commerciale :**

Déposée par SAS CARREFOUR PROPERTY FRANCE – route de Paris –
Zone industrielle – 14120 MONDEVILLE

Extension du supermarché CARREFOUR MARKET :

- Surface de vente actuelle : 2 495 m²
- Surface de vente demandée : 520 m²
- Surface de vente future : 3 015 m²

situé 2, rue Jean Moulin à SAINT FLORENT-SUR-CHER (18400)

La CDAC a émis un avis FAVORABLE à la majorité absolue des membres présents :

- **7 avis favorables**
- **1 abstention**